

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 30 octobre 2020 à 18h00

Le Conseil Municipal de la Commune de Rochepaule s'est réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Marie FOUTRY, le vendredi 30 octobre 2020 à 18h00.

Présents : Pierre BARNIER, Ivan BOUVET, Elisabeth COSTET, Pierre DELAYGUE, Pascal DELORME, Jean-Marie FOUTRY, Daniel GUYON-VEUILLET, Sandra ROSSET, Hervé SPAES, Guy VALETTE

Excusés : Yoan LIOTARD (procuration à Hervé SPAES)

Secrétaire de séance : Sandra ROSSET

Ouverture de séance à 18h05

Ordre du jour :

Préambule : arrêté du Maire stipulant que le conseil municipal du 30 octobre 2020 se tiendra à huit clos.

1. Approbation du CR (compte rendu) du CM du 10 juillet
2. Délibération Correction des Indemnités de Fonction
3. Délibération Participation aux frais de scolarité (TENACE)
4. Délibération Opposition du transfert de compétence à Val'Eyrieux
5. Délibération Délégué du SDEA
6. Délibération Proposition des personnes appelées à siéger à la CCID (Impôts directs)
7. Délibération Remboursement frais EDF du garage communal à la ComCom
8. Délibération Sprecacenerie
9. Délibération Enquête publique Peyfret Combat
10. Délibération Décision Modificative n°1
11. Délibération Dénivellement Convention GAEC du Vivarais
12. Délibération Amortissement du cpt 204
13. annulé
14. Délibération ou Nomination Délégué Commission de Contrôle
15. Délibération Régularisation des chemins suite Enquête Publique
16. Questions diverses

1. Approbation du CR (compte rendu) du CM du 10 juillet

Point 11 : la modification a été appliquée à Rochepaule mais pas à la Chapelle Sous Rochepaule. Faire intervenir la SDE pour régler le problème à la Chapelle sous Rochepaule. Demander au SDE de remettre les horaires d'hiver à la prochaine intervention sur le village.

Approbation à l'unanimité du compte rendu (hormis remarque précédente).

2. Délibération Correction des Indemnités de Fonction

Le Maire nous explique pourquoi nous devons à nouveau délibérer sur ce point qui a déjà été délibéré déjà 2 fois.

Vote à l'unanimité.

3. Délibération Participation aux frais de scolarité (TENCE)

Le Maire explique notre obligation de payer les écoles qui accueillent nos enfants Rochepaulois. C'est la loi qui nous l'impose pour tous les établissements sous contrat et établissements publics.

Vote à l'unanimité

4. Délibération Opposition du transfert de compétence à Val'Eyrieux

Le Maire explique le contenu de la délibération concernant le transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme.

S'oppose à l'unanimité au transfert de la compétence PLU à la communauté de commune de Val'Eyrieux.

5. Délibération Délégué du SDEA

Explication des fonctions du SDEA. Etant donné que nous adhérons à la SDEA, nous devons présenter un délégué au SDEA. Le Maire propose Pierre DELAYGUE comme délégué. On demande si d'autres conseillers seraient intéressés.

Vote à l'unanimité.

6. Délibération Proposition des personnes appelées à siéger à la CCID (Impôts directs)

Nous devons présenter des titulaires et suppléants pour siéger à la CCID. A savoir que les réunions du CCID se feront à la Mairie. Observation dans le village de constructions illicites (liste à envoyer à l'administration pour faire un suivi des affaires). Valider les propositions des réévaluations fiscales demandées par les particuliers. Dans un premier temps, la CCID va valider une partie des personnes nommées puis nous informer de quand nous devons nous réunir (une fois par année).

Vote à l'unanimité.

7. Délibération Remboursement frais EDF du garage communal à la ComCom

La communauté de commune paye l'électricité du boulodrome et ensuite refacture les différents parties (Marie pour le garage communal et Amicale des boulistes pour l'utilisation des locaux). Les conseillers municipaux doivent délibérer sur le montant à sa charge. L'Amicale boulistes paye actuellement 800€ par trimestre. En 2019 nous payions 1100€. Le Maire propose la même somme. La somme que paye la Mairie vient en diminution de la facture envoyée à l'Amicale Boulistes.

En aparté : Le Maire doit prendre rendez-vous avec la directrice de la ComCom pour discuter du devenir du boulodrome et la nature des manifestations qui pourraient y avoir lieu. A voir si nous pourrions reprendre la gestion de ce bâtiment afin de pouvoir y installer des panneaux photovoltaïques.

Vote à l'unanimité.

8. Délibération Sprecacenere

Le Maire expose les faits suivants. En 2016, Monsieur et Madame Sprecacenere ont fait la demande de modification de tracé du chemin. Avant de délibérer, il doit y avoir une enquête publique. Un géomètre a été mandaté par les demandeurs pour effectuer les bornages et régularisation. Nous devons délibérer pour mettre ce dossier à l'enquête publique.

Discussion en aparté au sujet des régularisations des chemins.

Vote à l'unanimité.

9. Délibération Enquête publique Peyfret Combat

Un chemin a été créé, il y a plus de trente ans entre Peyfret et Combat, jamais régularisé au cadastre. Le Maire propose de régulariser au cadastre et de rétrocéder l'ancien chemin impraticable à ce jour aux riverains respectivement propriétaires de Peyfret et de Combat. Pour ce faire il faut soumettre cette proposition à enquête publique.

Vote à l'unanimité.

10. Délibération Décision Modificative n°1

Il s'agit d'une erreur comptable qu'il faudra régulariser. Il s'agit de délibérer pour la régularisation de ces écritures comptables.

Vote à l'unanimité.

11. Délibération Dénéigement Convention GAEC du Vivarais

Sur la commune, une partie de la voirie est déneigée par les employés communaux, une partie par GAEC du Vivarais, une partie par Lalouvesc (qui ne refera plus cette année) et une autre par Frachisse. Il faut renouveler la convention avec le GAEC du Vivarais pour le déneigement de la partie haute du Village. Le Maire propose une réévaluation de 2% des tarifs qui n'avaient pas été réévalués depuis novembre 2015. Renouvellement de la convention pour 5 ans.

Vote à l'unanimité.

12. Délibération Amortissement du compte 204

Explications sur les amortissements des subventions d'investissement. Le Maire demande de délibérer sur ces durées d'amortissement.

Vote à l'unanimité.

13. Annulé

14.

15. Délibération ou Nomination Délégué Commission de Contrôle

Le Maire propose de nommer Mme Danielle Ploye comme titulaire et Mme Léonie Mounier comme suppléante pour faire partie de la commission de contrôle en charge de vérifier la régularité des listes électorales.

Vote à l'unanimité.

16. Délibération Régularisation des chemins suite Enquête Publique

Jean-Marie commente et lis les conclusions du commissaire enquêteur sur les trois sections de voies concernées par l'enquête publique. Détaille les tenants et aboutissants de chaque point à délibérer.

Vote à bulletin secret, et résultat des délibérations :

DOSSIER	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Dossier n°1 CHANTEPIE-LA RATTE	11 voies		
Dossier n°2 LE PORTIER-MOULIN DU CHAMP	7 voies	4 voies	
Dossier n°3 LE PETIT MONT- ROUTANG	11 voies		
Dossier n°4 DÉPLACEMENT CHEMIN DE ROUTANG (face DECHEVRENS)	10 voies		1 voie
Dossier n°5 ALIÉNATION AU PROFIT DE MONSIEUR BOURGEAT	8 voies		3 voies

Vote à majorité.

17. Questions diverses

a. Délégués aux commissions de la communauté de communes

Les délégués se réunissent pour représenter la commune dans les différentes commissions au niveau de la communauté de communes.

Mettre en copie la liste des délégués.

b. Désignation d'un représentant au Syndicat Ardèche Musique et Danse

Pas de désignation de représentant

c. Formation des élus

Les élus peuvent s'inscrire à des formations.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 20h30.